

Communiqué du Groupement Départemental du Rhône : « 1 personnel pour 1 résident, une nécessité ! »

Plus de 3000 personnes ont manifesté à Lyon jeudi 15 mars, malgré la pluie battante qui n'aura pas refréné la détermination des retraités et des personnels des EHPAD qui ont fait cortège commun pour l'occasion. Les retraités se mobilisaient pour exiger la suppression de la hausse de la CSG de 1,7% ainsi que la revalorisation de leurs pensions. Les EHPAD, suite à une première grève historique le 30 janvier, où plus de 30% des personnels étaient en grève, se mobilisaient de nouveau aujourd'hui pour réclamer :

- ✦ **l'application d'un agent ou d'un salarié par résident,**
- ✦ **l'abrogation de la réforme de la tarification des EHPAD,**
- ✦ **l'arrêt des baisses de dotations induites par la convergence tarifaire et donc le maintien de tous les effectifs des EHPAD y compris les contrats aidés, qui doivent être intégrés et sécurisés,**
- ✦ **l'amélioration des rémunérations, des perspectives professionnelles et de carrières, dans le statut et des conventions collectives nationales.**

Le cortège partant de la place Guichard est arrivé à l'ARS, reprenant comme un seul homme le mot d'ordre : « 1 personnel pour 1 résident, une nécessité ! ».

Une délégation a été reçue à l'ARS, composée de délégués des EHPAD de la CGT, de la CFDT, de FO, de l'association des directeurs AD-PA et de trois personnels des urgences (HEH, Lyon sud, St Luc Saint Joseph) dont la présence était tout à fait justifiée, puisque le manque de lits d'aval et de moyens dans les services d'urgences se répercutent sur les patients qui sont en majorité des personnes âgées. Monsieur Jean-Marc Tourancheau, Directeur de la délégation départementale du Rhône, à peine rentré dans la salle nous a annoncé qu'il serait « incapable de répondre à nos demandes »...

La délégation FO s'est indignée de cette provocation ; nous avons rappelé à Mr Tourancheau qu'il y a 45 jours lors de la précédente délégation, nous avons interpellé l'ARS sur le fait que des Hôpitaux, des EHPAD du Rhône, ne respectaient pas le statut, avec des agents en contrat depuis plus de 6 ans (12 ans pour l'un d'eux), avec des directeurs qui ne payaient plus la prime statutaire de 10% aux aides soignants et donc nous lui avons demandé quelles dispositions avaient été prises !

La réponse a été que l'ARS n'a prit aucune disposition, prétextant qu'elle n'avait aucun droit de regard sur les pratiques des directeurs, alors que ceux-ci ne peuvent prendre leur poste sans signer un contrat avec l'ARS, avoir la lettre de mission et qu'ils sont évalués annuellement par l'agence...

La réalité c'est que **le directeur de l'ARS Mr Jean Yves Grall** qui, à n'en pas douter, doit être un homme très occupé, puisqu'il n'a même pas prit le temps, ni le 30 janvier, ni le 15 mars, de recevoir la délégation des EHPAD ce qui montre le peu de considération qu'il a pour les personnels, **a décidé que la région Auvergne Rhône-Alpes était une zone de non droit où les directions des établissements n'ont plus besoin de respecter le statut ou les conventions collectives !**

Le syndicat FO n'en restera pas là, nous sommes encore dans une république avec une égalité de droit pour tous!

Concernant les propos tenus récemment par la ministre sur le ratio 1 pour 1 qui pour elle « *ne serait pas une norme, il n'aurait aucun fondement théorique ou scientifique et ne serait pas généralisé au niveau européen...* », FO a fait remarquer que le 1 pour 1 était bien une norme prévue dans le plan solidarité grand âge de 2006 du gouvernement de l'époque. Quant au fait qu'il ne soit pas généralisé au niveau européen, on veut bien la croire sur parole qu'en Roumanie ou en Bulgarie le 1 pour 1 ne soit pas effectif, mais **en Allemagne**, pays prit régulièrement en exemple par le gouvernement pour tout autre sujet, **le ratio est de 1,2 personnel pour 1 résident !**

Quant à l'invitation qu'elle a fait à l'intersyndicale où il est écrit « *Agnès Buzyn souhaite vous rencontrer pour faire un tour de table pour recueillir vos idées et propositions concrètes, notamment sur les solutions de prise en charge et d'accompagnement à l'horizon 2030 voir 2060.* »

2030 voir 2060 on ne peut pas accepter ça ! L'ARS a rappelé également que selon eux il faudrait un grand débat de société. **Et pendant ce temps que font les collègues des EHPAD ? Ils continuent comme ça ?** Ce grand débat n'est qu'une manière de gagner du temps pour le gouvernement, une manière de nous faire perdre de vue l'objectif, **FO est mandaté pour faire avancer les revendications nous ne dévions pas d'un pouce.** Ce n'est pas une question de savoir de quel EHPAD du XXIème siècle nous voulons pour demain! Nous voulons une ouverture de négociation, en urgence, sur nos revendications, pas une concertation sur les projets de la ministre ! Que cette dernière commence par ouvrir ces négociations et ensuite on pourra discuter avec elle autant qu'elle voudra sur notre conception philosophique des EHPAD !

Force Ouvrière ne lâchera pas les revendications ! Nous ne lâcherons rien !

Pour toutes ces raisons, le Groupement Départemental Force Ouvrière du Rhône, appelle l'ensemble de ses syndicats à mobiliser les personnels afin de faire grève le 22 mars avec toute la fonction publique et les cheminots et de participer massivement à la manifestation qui partira de Bellecour à 10H30.